

Privas, le 20 mars 2020



Monsieur l'Inspecteur d'académie

Place André Malraux BP627

07000 PRIVAS Cedex

Monsieur l'Inspecteur d'académie

En cette période de crise sanitaire, la solidarité, valeur essentielle pour le SNUipp-FSU, est plus que jamais nécessaire. C'est pourquoi tout doit être mis en oeuvre pour permettre son expression.

Pour ce faire, il est primordial de communiquer en direction de la profession de façon homogène, uniforme et de poser dans tous les domaines des modalités de travail claires, transparentes et efficaces. C'est le sens de nos demandes depuis le début de la crise et votre courrier en date 19 mars y répond en partie. Une nouvelle fois, en qualité de représentants des personnels, nous vous faisons remonter un certain nombre de difficultés opérationnelles. L'objet de ce courrier est bien, dans le cadre d'un échange constructif, de permettre au service public d'éducation d'assurer pleinement ses fonctions, pour ses personnels et pour ses usagers dans un cadre rassurant et efficace.

#### **Sur le plan de la communication et de l'organisation administrative**

**Le recensement des volontaires et l'organisation des pôles d'accueil** sont variables d'une circonscription à une autre. Si la gestion localisée, au plus près du terrain, constitue le mode de régulation légitime, il est indispensable qu'un cadre général soit garanti au moins, au niveau du département et qu'il soit communiqué aux enseignants. Malgré l'absence de directives, nombreux sont ceux qui ont pris les devants et ont organisé de façon opérationnelle l'accueil des élèves (contacter les collègues pour connaître la liste des enfants concernés par l'accueil, recenser les PAI, assurer l'accessibilité de leur école pour les parents venus d'ailleurs, prendre attache auprès des collectivités pour s'assurer des conditions sanitaires...). Cet engagement aurait trouvé sa pleine densité si l'institution l'avait accompagné davantage et mieux dès le début.

**Concernant la communication** envers les parents concernés par l'accueil en présentiel de leurs enfants, une procédure de recensement/contact départementale aurait pu être activée. Sans cela, ce sont nos collègues en charge de la direction qui se sont lancés dans un recensement des parents concernés, ou ont dû être physiquement présents à l'école pour accueillir d'hypothétiques arrivées d'élèves.

**Enfin, les réponses apportées quant au rendu des dossiers AFFELNET** laissent les collègues en charge de la direction dans une incompréhension grandissante. *"Compte tenu des circonstances sanitaires actuelles, je vous laisse trouver les modalités adéquates d'envoi et de réception des documents de liaison avec les familles (courriels, envois postaux, etc). Le calendrier d'affectation en 6ème est maintenu en l'état."*

Pour le SNUipp-FSU, il est irresponsable de faire comme si de rien n'était. Qu'en sera-t-il pour les propositions et décisions de passage et de maintien à renseigner avant le 20/03 ? Les mails d'alerte émanant de nos collègues sont encore restés sans réponse.

#### **Sur le plan sanitaire**

Dans votre courrier, vous évoquez votre préoccupation pour notre mise en sûreté. Là encore, les conditions d'accueil sont disparates. Ce sont souvent aux directeurs et directrices de se mettre en lien avec les services municipaux. De s'assurer des conditions sanitaires et de décider presque seuls si

## Des idées qui font école

Pour le SNUipp-FSU, il est irresponsable de faire comme si de rien n'était. Qu'en sera-t-il pour les propositions et décisions de passage et de maintien à renseigner avant le 20/03 ? Les mails d'alerte émanant de nos collègues sont encore restés sans réponse.

### Sur le plan sanitaire

Dans votre courrier, vous évoquez votre préoccupation pour notre mise en sûreté. Là encore, les conditions d'accueil sont disparates. Ce sont souvent aux directeurs et directrices de se mettre en lien avec les services municipaux. De s'assurer des conditions sanitaires et de décider presque seul-e-s si l'accueil s'effectue dans une ou plusieurs salles, de s'assurer de la désinfection des lieux...

Comme nous vous l'avons demandé, vous rappelez les gestes barrières et les préconisations basées sur les conseils de vos conseillers techniques. Cependant, le doute sur la nécessité de porter un masque pour les volontaires persiste pour nombre de collègues. Au regard des diffusions télévisuelles, il semble bien qu'en l'état actuel ce soit bien le manque abyssal de ce dispositif qui guide les choix plus qu'une décision, argumentée, d'un point de vue sanitaire.

Nous nous permettons de vous signaler également que le seuil maximal d'accueil de 10 enfants nous paraît déjà trop. Les gestes barrières ne sont pas des réflexes et sont compliqués à mettre en place, particulièrement chez les plus jeunes enfants. Nous le réaffirmons avec la profession, les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire doivent être accueillis, mais cet accueil doit se faire dans des conditions sanitaires irréprochables sous peine de participer à la propagation et à l'extension de l'infection. En conséquence, lorsqu'il s'agit d'enfants de maternelle le nombre de 6 élèves nous paraît plus raisonnable et adapté à la situation.

Nous vous demandons donc d'intervenir auprès des collectivités locales, de la préfecture mais également auprès du ministère afin de garantir aux enseignant-e-s qui assument la mission d'accueil les conditions sanitaires sécurisantes. C'est une des conditions pour ne pas casser l'élan solidaire qui se déploie actuellement.

### Sur le plan pédagogique

Concernant le suivi des élèves, vous louez l'inventivité de nos collègues et leur accompagnement attentif. Si cette crise était l'occasion pour le ministre et l'institution de s'en rendre compte nous le saluerions. Mais sachez que c'est en permanence, au contact des élèves et des familles, que notre profession invente, crée et pallie aux insuffisances structurelles de moyens humains et matériels. Ainsi, dans des conditions inédites, la profession poursuit sa mission. Il ne faut toutefois pas ignorer les difficultés, enseigner à distance est un autre métier que celui qui est le nôtre. Il demande adaptation, matériel et outils spécifiques.

Dans ce cadre, la continuité pédagogique présentée par notre ministre ne peut que recouvrir la notion d'entretien et d'entraînement autour des notions déjà abordés. Elle doit aussi permettre aux élèves de maintenir une attention culturelle. Les dangers de discrimination sociale et le creusement des inégalités doivent aussi être une préoccupation permanente. La fracture numérique, que ce soit par l'équipement, la qualité de la connexion ou l'aisance avec l'outil est très présente parmi nos élèves mais aussi leurs parents. Il nous faut tous le garder en permanence à l'esprit. Certains disposent en effet d'une adresse mail mais n'ont qu'un téléphone portable pour les lire... Nombre d'entre eux n'a tout simplement pas d'imprimante... Difficile dans ces conditions de travailler en ligne.

Également pour nombre d'enseignants puisque notre employeur ne nous en donne pas les moyens, malgré nos demandes répétées de versement d'une prime d'équipement (ni ordinateur, ni téléphone). Certains exercices donnés plongent les parents dans l'embarras. Certains parents d'élèves, doit-on le rappeler, ne sont pas francophones, malgré la tentative de créer du lien, impossible de se comprendre par téléphone, et encore moins par écrit. Enfin, sur le plan technique, certains sites commencent à montrer la limite de leur robustesse, pour exemple ce jeudi 19 mars, le site du CNED était inaccessible. Ce sont autant de préoccupations qui sont reconnues ailleurs (par la ministre de l'éducation en Belgique par exemple), alors qu'il reste patent que le ministre Blanquer se focalise, comme à son habitude, sur un discours de communiquant, bien loin du réel !

## Des idées qui font école

Difficile également pour nombre d'enseignants puisque notre employeur ne nous en donne pas les moyens, malgré nos demandes répétées de versement d'une prime d'équipement (ni ordinateur, ni téléphone). Certains exercices donnés plongent les parents dans l'embarras. Certains parents d'élèves, doit-on le rappeler, ne sont pas francophones, malgré la tentative de créer du lien, impossible de se comprendre par téléphone, et encore moins par écrit.

Enfin, sur le plan technique, certains sites commencent à montrer la limite de leur robustesse, pour exemple ce jeudi 19 mars, le site du Cned était inaccessible. Ce sont autant de préoccupations qui sont reconnues ailleurs (par la ministre de l'éducation en Belgique par exemple), alors qu'il reste patent que le ministre Blanquer se focalise, comme à son habitude, sur un discours de communiquant, bien loin du réel !

Il faut dire que cette crise advient dans le cadre d'une société dans laquelle les inégalités se sont creusées massivement ces dernières années. Le gouvernement et le ministre font mine de l'ignorer, mais la réalité les rattrape au moment où ils découvrent les vertus de la solidarité et des services publics. Les cadeaux mirobolants accordés aux amis du pouvoir et du président aux dépens de la grande majorité des citoyens pèsent lourds en ces temps de crises. Pour autant, les services publics asséchés et sous dotés tentent de faire face et sont présents !

La situation vécue par l'école et ses personnels reste complexe et inédite. Les injonctions, qu'elles soient ministérielles ou via d'autres canaux sont contre-productives. Elles jettent le discrédit ou à minima trouble un peu plus la situation du moment. Dans cette épreuve nationale, le SNUipp-FSU sera pleinement engagé auprès de la profession.

Soyez assuré, monsieur l'inspecteur d'académie, en notre profond attachement au service public de l'Education Nationale, à ses élèves et à leurs parents.

Respectueusement, les co-secrétaires départementaux du SNUipp-FSU Ardèche,

Elvire BOSC



Houria DELBOSC



Jimmy SANGOUARD

